Mairie
9 rue de l'Eglise
25720 AVANNE AVENEY
Mel : mairie@avanne-aveney.com
Tel : 03 81 41 11 30

Avanne-Aveney le 26 novembre 2026

A l'attention des membres du conseil municipal

Objet : Convocation et ordre du jour

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié (e) d'assister à la séance ordinaire du conseil municipal, qui aura lieu le :

Mercredi 2 décembre 2026 à 18h30
Salle du conseil municipal

Ordre du jour :

- Délibérations :

2026-*84*	Délibération relative à l'adhésion au contrat collectif de prévoyance proposé par le centre de gestion du Doubs
2026-*85*	RPI : convention pour un regroupement pédagogique communal
2026-*86*	Frais de scolarité dans le cadre de la convention du RPI du Pont Bleu
2026-*87*	Domaine : déclassement de voirie en impasse sans enquête publique
2026-*88*	Domaine : échange foncier dans le secteur de la société les Moulins d'Avanne
2026-*89*	Finances locales : autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement
2026-*90*	Ressources humaines : suppression / création de poste (adjoint technique)
2026-91	Ressources humaines : création d'emploi de quatre agents recenseurs
2026-92	Modification des horaires d'accueil en mairie et en bibliothèque

- Questions diverses
- Informations

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Mme Marie-Jeanne BERNABEU, maire

Destinataires : v. verso

MAIRIE AVANNE AVENEY Doubs

Mairie
9 rue de l'Eglise
25720 AVANNE AVENEY
Mel : mairie@avanne-aveney.com
Tel : 03 81 41 11 30

DESTINATAIRES

M. Yohann PERRIN,
Mme Laurence MALBRANQUE,
M. Jean-Michel GROS,
Mme Isabelle DREZET,
M. Laurent DELMOTTE,
Mme France-Hélène ALIX,
Mme Colette GODARD,
Mme Marie ROBERT,
M. Antoine LAUDE
M. Ferjeux MOUGIN
M. Thierry GUILLOT,
M. Luis DO ROSARIO CALÇADA,
Mme Melinda PHILIPPE,
M. Sylvain POUGEUX,
Mme Caroline GRENOT,
M. Ugo BOUTRY,
Mme Céline BAGUE,
Mme Elinda KIM.

En vertu de la délibération n°2026-17 du 20/03/2026 relative aux modalités de convocation des membres du conseil municipal, la convocation et l'ordre du jour, accompagnés des annexes, sont transmis par voie électronique.